



Montreuil, le 28 avril 2011

Compte-rendu rapide de la Commod (commission permanente de modernisation de la Fonction publique) du 28 avril 2011

La Commod avait à son ordre du jour un point d'étape sur la RGPP suite à la publication du 5^{ème} rapport d'étape ainsi que sur la Réate.

Sur la RGPP

Ce point a fait l'objet d'une déclaration unitaire CGT, FSU, UNSA, CFTC, CFDT, Solidaires. Fo n'a pas voulu s'associer bien que faisant part en séance de son accord sur la démarche... La CGC était absente.

Sur la Réate, le ministre a réaffirmé les grands axes du rapport et la réussite de la mise en œuvre de la RGPP... Les critiques ont été nombreuses de la part de syndicats, mais aussi des usagers. A été mis en exergue le fait que les organisations syndicales, les fonctionnaires, les cadres n'ont jamais été associés aux réformes dont le bilan n'est pas positif.

Les organisations syndicales demandent que soit porté un coup d'arrêt à la RGPP.

La représentant de l'UNAF a montré l'écart entre les discours et la réalité.

Ainsi les dossiers de la Caisse d'allocations familiales dont le traitement est loin d'être en voie d'amélioration.

Le représentant de l'UFC souligne les progrès qui restent à accomplir en direction des populations les plus fragiles (handicapés, en recherche d'accès à la propriété, en recherche d'emploi,...).

Le Secrétaire d'Etat de la Fonction publique réaffirme la poursuite du non-remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux....Son propos n'esquive cependant pas la reconnaissance de difficultés de mise en œuvre qui pour lui s'explique par le caractère récent de la réforme.

De la même façon, il déclare que la recherche d'une meilleure implication des cadres aux réformes est pour lui une priorité de la prochaine période.

Le débat a porté sur la Commod et sa réforme nécessaire

Celle-ci ne s'est pas réunie depuis octobre 2009. Elle est cependant présentée comme un lieu utile de débat, le seul existant, par les intervenants, y compris le représentant du Medef !

Faut-il situer la Commod en lien avec le Conseil commun de la Fonction publique ?

Suite à une demande ancienne des membres de la Commod d'avoir des lieux permettant l'expression des usagers, des représentants des personnels et des administrations dans les régions et départements, le secrétaire d'Etat se prononce pour une "déconcentration" de la Commod.

La Réate

Face à la montée des critiques sur la mise en œuvre des réformes, le secrétaire d'Etat à la Fonction publique s'est voulu prudent soulignant le risque de pertes de repères pour l'utilisateur et le risque de perte d'identité pour les agents. Mais la ligne est claire : on continue...Il est trop tôt pour faire un bilan...

A noter le propos du représentant du ministère de l'Ecologie qui souligne les nouvelles demandes sociales et politiques, ainsi les risques sismiques et les risques nucléaires qui ont conduit le ministère à réunir des représentants des directions régionales et des DDI pour travailler sur cette question.

Cela montre la justesse de notre revendication de maintien d'un lien entre administrations centrales, directions régionales et services départementaux.

Une nouvelle réunion est prévue fin juin avec à l'ordre du jour un point sur les valeurs de la Fonction publique (ce point pouvant être préparé avec une réunion avec le Cabinet de Tron) et la poursuite des échanges sur la Réate.